

Image not found or type unknown



Resiliation de contrat de gérance

Par **Laloi Bernard**, le **04/01/2008** à **18:34**

Gérant d'un bar en 2004 et 2005, ma propriétaire à résilié mon contrat le 31 décembre 2005 pour raison de vente du fond de commerce. Ne pouvant l'acheter à l'époque j'ai du abandonner la gérance. Je suis au chômage non rémunéré par les assedic depuis le 1er janvier 2006 et je viens de m'apercevoir que le fond de commerce n'a jamais été vendu et que 2 gérants se sont succédés depuis 2 ans .Quel recours puis-je avoir?